

Réf: Dossier N° 073510

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE D'INVESTISSEMENTS, ROUTES, BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « NSIR-BTP »

Siège social Abidjan, Yopougon, ANANERAIE PRES DE LA
MOSQUEE DU CARREFOUR SORBONNE, Lot 713, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 19/01/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE

D'INVESTISSEMENTS, ROUTES, BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

» en abrégé « NSIR-BTP »

Objet : Construction et réhabilitation, Assainissement et drainage, Bitumage et reprofilage de route, Electrification et déplacements de réseaux /pose poste source, Hydraulique urbaine et villageoise (forage, château d'eau), Investissement café cacao, hévéa, Pétrole, gaz métaux précieux, Fourniture de carburant, véhicules, bureau, matérielles informatiques, accessoires et consommables de bureau, Sécurité individuelle, événementielle et industrielle, Entretien des locaux et espace vert, Etude et expertises intellectuelles, Etudes environnementales, Import-export

Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ANANERAIE PRES DE LA
MOSQUEE DU CARREFOUR SORBONNE, Lot 713, Ilot 22

Dirigeant(s) : Mlle BOHOUA MARINA JUDITH (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00354 du 27/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03510/GTCA/RC/2022 du 27/01/2022

